



RENTRÉE 2021

Économie, politique, passe sanitaire et déraillements en série...

Pour cette rentrée 2021, il convient d'effectuer une analyse des événements marquants de l'été et de dresser un premier bilan de l'année en cours pour l'activité Fret sur les plans de l'économie, de la politique des transports et des relations sociales afin d'envisager les futurs possibles.

Économie et politique d'entreprise...

La caractéristique la plus frappante, lorsque nous analysons le bilan économique du Fret Ferroviaire, c'est que cette **activité reste structurellement déficitaire**, quelle que soit l'entreprise ferroviaire. Malgré les efforts consentis par les cheminots, cette tendance perdure depuis une quinzaine d'années maintenant. La forte baisse de la production industrielle, notamment celle liée au domaine de pertinence du transport ferroviaire (transports lourds, volumineux, industriels, miniers...), l'ouverture mal appréhendée à la concurrence et la crise économique ont particulièrement handicapé Fret SNCF.

L'absence de politique volontariste dans le domaine du transport ferroviaire de marchandises depuis une décennie n'a pas créé un environnement favorable au Fer hexagonal. On en veut pour preuve la multiplication des autoroutes, les nombreuses mesures dérogatoires en faveur du transport routier, l'absence de désendettement du domaine ferroviaire et l'abandon tragique de l'écotaxe.

Il était nécessaire d'envisager le Fret du 21^e siècle différemment et de prendre des mesures afin que l'Activité ne s'enterre pas face à ses concurrents par faute de modernisation. Mais les restructurations qui ont été mises en place ne se sont pas toujours avérées pertinentes et les nombreux plans Fret, parfois contradictoires et manquant de réalisme, notamment dans les domaines de la commercialisation et la production, n'ont réussi qu'à freiner le déclin. Et la situation ne fait que s'aggraver, car la recherche de l'équilibre ne repose que sur les mêmes leviers manœuvrés depuis plusieurs années : la maîtrise des charges par la réduction de l'emploi et l'abandon de pans entiers de l'outil de production. À cette heure, il semble très compliqué de redynamiser FRET SNCF dans un contexte économique peu favorable et avec une **politique basée essentiellement sur le Lean Management**.

L'UNSA-Ferroviaire désapprouve les coupes dans l'emploi, basées uniquement sur un équilibre forcené et aveugle de la Marge Opérationnelle. Effectivement, l'effet de seuil est dépassé et l'équilibre entre les moyens disponibles et les tâches à effectuer est déjà atteint et toute nouvelle baisse des effectifs met en péril la qualité de la production et la sécurité du personnel.

Fret SNCF évolue dans un contexte concurrentiel et nous devons donc nous battre pour survivre commercialement ! Cependant, ce postulat est battu en brèche par le fait que Fret SNCF ne combat pas à armes égales par rapport à ses autres concurrents intramodaux et encore moins par rapport à ses concurrents routiers. Les causes de cette situation sont, elles aussi, bien connues. Espérons que les promesses entrevues dans la future relance du ferroviaire permettront un rééquilibrage des forces en présence.

Passé sanitaire...

Le 20 juillet dernier, l'UNSA-Ferroviaire a été reçue en audience par la Direction du Groupe Public Unifié (GPU) pour donner suite à l'intervention du Président de la République le 12 juillet concernant l'application stricte du passe sanitaire. Cette réunion a permis de clarifier une partie des nombreuses questions que se pose l'ensemble des Cheminots. La Direction a décidé, de manière unilatérale, de mettre en place les mesures prescrites par le Gouvernement. Fret SNCF a logiquement décidé de les appliquer sans modulation.

Aucun agent de Fret SNCF n'aura à justifier d'un passe sanitaire dans le cadre professionnel, mis à part ceux qui doivent emprunter pendant leur service les trains repris à l'obligation de contrôle.

Concernant les trajets domicile/travail, la Direction de Fret SNCF entend faire preuve de "discernement" pour les agents n'étant pas dotés d'un passe sanitaire à partir de début septembre 2021. Pour autant, cette période sera limitée dans le temps et des précisions, notamment dans le cadre du télétravail, s'imposent.

Par ailleurs, Fret SNCF refuse de prendre à sa charge la réalisation de tests PCR ou antigéniques pour les agents ne souhaitant pas se faire vacciner. Il faudra donc que cela soit fait sur le temps personnel de l'agent et à ses frais (à compter d'octobre 2021).

L'UNSA-Ferroviaire demande expressément à la Direction de faire preuve de bon sens et, par conséquent, de bien vouloir prendre en compte notre demande de prise en charge par Fret SNCF des tests PCR ou antigéniques afin d'assurer au mieux la production dans les prochains mois.

Contrairement à tous les autoproclamés experts, l'UNSA-Ferroviaire ne prétend pas détenir de connaissances particulières en médecine et n'utilise pas la situation sanitaire actuelle à des fins politiques. Cependant, les élus resteront vigilants sur le strict respect des salariés et de leurs droits. Au plus fort de la crise sanitaire et pendant toutes les périodes confinées, les cheminots du Fret n'ont pas cessé leur travail et ont permis aux trains de continuer à circuler. Si le passe sanitaire est imposé à la population pour pouvoir accéder à certaines activités de loisirs et culturelles, les cheminots ne doivent pas en subir les conséquences dans le cadre professionnel !

L'UNSA-Ferroviaire veillera à la mise en œuvre de cette mesure dans le respect des droits des salariés et s'assurera :

- *Qu'aucune perte de rémunération ne soit subie en cas d'absence de présentation du passe sanitaire,*
- *Qu'aucun congé ne soit imposé,*
- *Qu'aucune réaffectation n'ait lieu sans l'accord du salarié et pour une durée ne pouvant excéder la durée d'application de l'obligation de présenter un passe sanitaire,*
- *Qu'aucune rupture du contrat de travail n'ait lieu au motif d'absence de présentation dudit passe,*
- *Que soit accordée la possibilité d'effectuer un test virologique gratuit sur le temps de travail pour ceux qui le souhaitent.*

Déraillements en série...

Le jeudi 26 août 2021 en fin de soirée, s'est produit un déraillement en gare de St-Hilaire-au-Temple (ligne Châlons-en-Champagne - Reims) sur le train 71646. Le train (client Roquette) était constitué de 20 wagons chargés de céréales, dont 13 ont déraillé. Les circulations sont interrompues sur la ligne de Châlons-en-Champagne à Reims pour une période d'un mois normalement (15 jours pour le relevage + 15 jours pour la réfection de la voie). Un plan de transport détourné et une substitution routière ont été mis en place pour les TER. Le conducteur n'a pas été blessé en dehors d'ecchymoses et a été pris en charge par sa hiérarchie. Les causes de cet événement restent encore à confirmer.

Cet accident vient tristement s'ajouter aux nombreux déraillements qui ont assombri l'été du Fret et qui rappellent la complexité et la dangerosité de notre activité. Il est essentiel que l'Entreprise prenne toute la mesure de ce qui fait notre force et en fasse de nouveau un élément essentiel des organisations futures : la Sécurité...

En conclusion, à l'instar de celles qui ont précédé, cette rentrée 2021 s'avère incertaine et augure des moments difficiles pour les agents du Fret. La relance du Fret ferroviaire repose sur une politique gouvernementale de développement durable et non sur une quête effrénée de réduction des coûts de fonctionnement sans aucune ambition durable.

Contactez vos élus UNSA-Ferroviaire à l'adresse : cse.fret@unsa-ferroviaire.org